



Vontobel Fund (CH) – Ethos Equities Swiss Mid & Small

Les investisseurs sont de plus en plus nombreux à prendre conscience de la responsabilité qu'ils endossent en plaçant leur capital. La rentabilité n'est plus leur unique motivation: des objectifs sociaux, éthiques et écologiques entrent désormais aussi en ligne de compte. La solution: investir de manière responsable.

Le fonds remplit les critères d'exclusion de la section Développement durable (sauf celles concernant l'alcool/les drogues). La société de fonds a signé les normes de qualité ARISTA 3.0 et les directives en matière de transparence de l'Eurosif. Le fonds investit dans des actions d'entreprises suisses à petite ou moyenne capitalisation. Les entreprises sont sélectionnées d'après le critère «Best-in-Class» (Meilleur de la classe) avec en

complément une évaluation des conséquences climatiques (notation carbone). Les droits de vote sont exercés selon les principes d'Ethos et un dialogue est mené activement avec les décideurs des entreprises (activités d'engagement). S'agissant des secteurs avec thèmes de placement controversés, le fonds n'exclut aucun secteur mentionné ci-dessous.

Critères d'exclusion

	Exclu	Non explicitement exclu	Remarques
Secteurs:			
Armement	✓		Seuil de chiffre d'affaires: 5%
Nucléaire	✓		Seuil de chiffre d'affaires: 5%
Génie génétique appliqué à l'agriculture	✓		Seuil de chiffre d'affaires: 5%
Tabac	✓		Seuil de chiffre d'affaires: 5%
Alcool/drogues		✓	L'alcool n'est pas explicitement un critère d'exclusion.
Jeux de hasard	✓		Seuil de chiffre d'affaires: 5%
Pornographie	✓		Seuil de chiffre d'affaires: 5%
Pratiques:			
Corruption	✓		
Blanchiment d'argent	✓		
Violation des embargos décidés par l'ONU	✓		Garantie par une surveillance active.
Violation des conventions de l'ONU sur les droits de l'homme	✓		
Violation des droits fondamentaux des travailleurs (OIT)	✓		
Pays (pour les obligations d'Etat):			
Embargo décidé par l'ONU			Le fonds n'investit pas dans des obligations d'Etat.
Conventions de l'ONU sur les droits de l'homme			

Normes de qualité

	Signataire ou directives respectées	Non signataire	Remarques
Directives de transparence de l'Eurosif	✓		
Normes de qualité ARISTA 3.0	✓		

Engagement

	Oui	Non	Remarques
Approche d'engagement	✓		
Exercice des droits de vote	✓		Selon les directives d'Ethos.

Thèmes de placement controversés

	Possibilité d'investissement	Aucun investissement	Remarques sur les critères de best practice
Biens de consommation de base (secteur alimentaire)			
Pêche/chasse	✓		Des investissements directs ne sont pas possibles en raison de l'univers cible (SPI extra). Les critères de Best Practice chez les fournisseurs sont examinés: le critère de pêche durable est contrôlé à l'aide des certifications MSC et FOS de même que les critères de pêche durable dans l'optique de parts de fonds non certifiées.
Agriculture	✓		Les objectifs et programmes des entreprises en matière de protection de la biodiversité sont appliqués comme critères positifs. Les thèmes critiques que sont les standards de protection des animaux, les certifications aquacoles et les droits des populations indigènes sont également examinés.
Utilities (infrastructure)			
Approvisionnement en eau	✓		Toutefois, la problématique de l'approvisionnement de base de la population en eau potable et l'aspect de la politique tarifaire à destination des classes les plus pauvres sont examinés. Le respect des normes de qualité, les aspects environnementaux et l'efficacité constituent d'autres critères de contrôle.
Financement ou construction de barrages	✓		Les entreprises suisses ne participent pas directement à la construction de barrages. On vérifie si les entreprises sont impliquées dans la chaîne de livraison et dans ce contexte les critères Best Practice sont examinés. (Respect des instructions de la World Commission on Dams)
Matériaux de base (industrie minière et matières premières)			
Extraction minière	✓		La vérification porte sur d'éventuelles activités dans des zones protégées ainsi que le respect des normes environnementales les plus strictes. On vérifie également que les droits (fonciers) des communautés locales implantées dans les zones minières sont respectés, que ces communautés de même que la souveraineté des États sur les ressources naturelles sont prises en compte. La transparence des redevances versées aux gouvernements est également un critère entrant en ligne de compte.
Sylviculture	✓		Uniquement sylviculture durable certifiée FSC ou PEFC à au moins 50%.
Energie (pétrole, gaz, énergies renouvelables)			
Agrocarburants	✓		Une analyse du cycle de vie étudie l'empreinte écologique des produits; ces derniers doivent contribuer positivement à l'environnement. On s'assure qu'aucun défrichement n'a lieu pour la surface cultivée.

	Possibilité d'investissement	Aucun investissement	Remarques sur les critères de best practice
Extraction de combustibles fossiles et construction de pipelines	✓		L'analyse vérifie le respect des zones protégées ainsi que des lois nationales (en particulier protection de la nature). L'exploitation de gisements non conventionnels est également surveillée. Le respect des droits (fonciers) de la population locale et leur prise en compte constituent un critère de Best Practice supplémentaire.
Biens de consommation cycliques			
Industrie automobile	✓		Les objectifs à long terme définis en matière d'émission de gaz à effet de serre et les programmes permettant de les atteindre font l'objet d'une évaluation. La recherche et le développement doivent également intégrer les aspects environnementaux. La transparence de la chaîne d'approvisionnement ainsi que la prise en compte des aspects sociaux et écologiques constituent des critères supplémentaires.
Pharmacie et médecine/Santé			
Industrie pharmaceutique	✓		L'accès aux soins est un aspect important au niveau du choix des investissements dans l'industrie pharmaceutique (Ethos utilise l'indice sur l'accès aux médicaments). L'observation des dispositions du protocole de Nagoya et des normes de bien-être des animaux font également l'objet d'une vérification. Les aspects non vérifiés au sein des entreprises sont le dépôt de brevets sur des ressources génétiques et la publication d'études cliniques.